SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

Vertou, le 12 mai 2025

Madame Sylvie GAUTREAU
Vice-présidente de la Communauté de communes Sud Estuaire
6 boulevard Dumesnildot
44560 Paimboeuf

Monsieur CAUDAL
Président de la commission cycle de l'eau de Pornic Agglo Pays de Retz
2 rue du Docteur Ange Guépin
ZAC de la Chaussée
44210 PORNIC Cedex

Dossier suivi par : Julie PIERRE
Mail : secretariat.cle@syndicatloireaval.fr
Nos réf. : JP-0082-2025
Vos réf. : CC/TV/EG/FE/AQ/MD/480/2025

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Madame la Vice-présidente,
Monsieur le Président de la commission cycle de l'eau,

Vous m'avez adressé, pour avis de la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Estuaire de la Loire, le projet d'Accord de territoire 2025-2027 du sous-bassin versant de référence « Sud Estuaire Côte de Jade », porté par l'entente entre Pornic Agglo Pays de Retz et la Communauté de communes Sud Estuaire.

Le SAGE Estuaire de la Loire a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 31 décembre 2024.

En vue de vérifier sa compatibilité avec le SAGE, le projet a été étudié le 29 avril 2025 par le Bureau de la CLE qui a émis un **avis favorable avec recommandations.**

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorable
7	0	7	0

Les actions inscrites sont en cohérence avec les enjeux et les objectifs définis par le PAGD et le règlement du SAGE Estuaire de la Loire.
Toutefois, les membres du bureau de la CLE émettent les recommandations suivantes :

- Intégrer l'incitation des communes et leurs groupements à prendre en compte les inventaires zones humides, éléments structurants du paysage et plans d'eau réalisés sur le territoire dans les projets d'aménagement ;

- Ajouter pour la prochaine stratégie et prochain accord de territoire des actions en lien notamment avec :
    - le développement du réseau de suivis hydrométriques en lien avec les conclusions de l'étude HMUC Estuaire de la Loire

    - la programmation d'inventaires des zones d'expansion de crues et des zones exposées aux risques d'inondation par ruissellement (en lien avec le PEP préalable à un PAPI sur le secteur).

Vous trouverez, en annexe du présent courrier, le contenu de l'analyse réalisée par le Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente et Monsieur le Président de la Commission cycle de l'eau, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Claude CAUDAL
Président de la CLE
du SAGE Estuaire de la Loire

ANNEXE : CONTENU DE L'ANALYSE

DISPOSITIONS DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE		N° fiche - ACTIONS DE L'ACCORD DE TERRITOIRE SUD ESTUAIRE COTE DE JADE 2025-2027 REPONDANT AU SAGE	
GOUVERNANCE			
G1-3	Centraliser et valoriser les données de l'eau	F-7	- Réalisation d'indicateurs biologiques de suivi de la qualité de l'eau (IPR, I2M2, IBD, IBGN) *permettant d'alimenter la base de données SAGE (tableau de bord)* - Evaluation de la qualité en fin de contrat territorial eau *(tableau de bord)*
G2-1	Organisation des maîtrises d'ouvrage	F-8	- Mise en œuvre et suivi des actions du programme, accompagnement des maîtres d'ouvrage du programme : animation Pornic agglo pays de Retz (PAPR) - Mise en place de COPIL, COTECH annuel par l'entente PAPR-CCSE pour le suivi de l'avancement du programme d'action
G3-1	Elaborer une stratégie et un plan de communication du SAGE	F-8	- Communication et sensibilisation sur les actions et les travaux réalisés (cours d'eau, zones humides, plantations, qualité des eaux, bassins versants, protection captage, préservation littoral,…) auprès de différents publics (élus, usagers, particuliers, grand public) et supports variés (conférence, maquette, plaquette, panneaux, formations, accompagnement spécifique,…)
G3-3	Partager les enjeux environnementaux avec les acteurs économiques	F-8	- Sensibilisation au non-usage des pesticides sur les aires d'alimentation de captage (paysagistes et entreprises bâtiment) par Atlantic'eau
G3-4	Associer les usagers de l'eau dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes opérationnels	F-8	- Multiples acteurs associés à l'élaboration et au suivi de l'accord de territoire (COPIL-COTECH) - Plusieurs maîtrises d'ouvrages : PAPR, CC Sud estuaire, Syndicat mixte des ports 44, Saint-Brévin-les-Pins, Conservatoire du littoral, Atlantic'eau, Laiterie de Saint-Père, autres collectivités. - Sensibilisation et accompagnement agriculteurs en marais, entreprises dans les zones de captages eau potable, particuliers sur usage pesticides, présence de phosphonates dans les lessives (solutions, méthodes).
QUALITÉ DES MILIEUX			
Cours d'eau			
M1-3	Réduire le taux d'étagement des cours d'eau hors marais	F-1 - F-3	Suppression de petits ouvrages (type buses), modification d'ouvrages (buse par pont cadre/passerelle par exemple), aménagement de petits ouvrages Modification de l'ouvrage de l'Imperlay, restauration des vannages du Greix et du Champ Albert, en vue de l'amélioration de la gestion du marais et de la continuité écologique Reconnexion des Terres Rouges à Saint-Michel-Chef-Chef (fonction de la concertation sur le projet)
M1-5	Poursuivre le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau et des canaux		
M1-4	Poursuivre la reconquête de la qualité hydromorphologique des cours d'eau	F-1	Travaux de diversification des habitats (création de fosses, radiers), rehaussement de lit, remise en fond de vallée, création de méandres, recharge granulométrique en tâches, aménagements de clôtures et abreuvoirs, fascinage sur les cours d'eau affluents du Boivre,…Débroussaillage sélectif, restauration de la végétation, travaux préparatoires préalables aux travaux morphologiques Objectif 3 ans : 20,85 km de cours d'eau, 8,25 km de ripisylve, 28 ouvrages restaurés et 70 ml d'ouvrages aménagés Etudes préalables aux travaux (levés topographiques, géoréférencement de réseaux, études géotechniques, sondages, diagnostics amiante, inventaire faune et flore) Etudes hydromorphologiques (Courance, Redois, aval Saulzaie,…)
M1-8	Accompagner voire se substituer aux propriétaires pour l'entretien régulier des cours d'eau et des ouvrages		

M1-10	Réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols	-	Volet agricole dans l'accord de territoire (développé dans l'enjeu Qualité des eaux)
Plans d'eau			
M3-3	Réduire l'impact des plans d'eau	F-1	Pour faire suite aux inventaires et diagnostics réalisés dans le premier contrat, un programme de travaux intégré aux travaux morphologiques pour les plans d'eau sur cours d'eau est prévu.
Marais			
M2-7	Gérer durablement les marais	F-2	Restauration marais, réseau primaire (Aumondière, Giguenais, étiers de Loire) Restauration hydromorphologique des douves primaires et secondaires de marais : rétrécissement de section, reprofilage des berges, fourniture et pose de clôtures électriques, revégétalisation (réensemencement, hélophytes, ripisylve...), fascinage,… Objectif 3 ans : 17,1 km de marais restaurés, 3 saisons de lutte contre la jussie, 7 études Accompagnement à une stratégie de gestion et valorisation des tourbières et marais (CEN)
M2-8	Gérer collectivement les niveaux d'eau dans les marais	F-2	Etude règlement d'eau étiers de Loire
M2-9	Assurer une veille sur le suivi de la qualité des marais	F-2 F-7	Etude complémentaire sur l'inventaire et la fonctionnalité des tourbières Etude habitats marais (LPO) et indicateurs qualité fourragère (CIVAM) Indicateurs trophiques : 3 sur le marais du Boivre tous les ans
Zones humides			
M2-1	Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides	F-4	*Réalisés dans le cadre du contrat territorial eau 2022-2024*
M2-5	Assurer une gestion foncière des zones humides	F-4	Acquisitions foncières en zone humide et mise en place de baux environnementaux/ORE selon les opportunités de vente ou les secteurs de travaux Acquisitions foncières en zones humides sur l'estuaire, marais rétro-littoraux ou vallons humides Elaboration d'une stratégie foncière sur les ZH alluviales et de source en vue de l'adaptation au changement climatique Objectif 3 ans : 5 hectares acquis - dépendants des opportunités foncières
M2-6	Développer les actions de préservation, de gestion et de restauration des zones humides	F-4	Acquisitions foncières en zone humide et mise en place de baux environnementaux/ORE
Têtes de bassin versant			
M4-2	Préserver et restaurer les têtes de bassin versant	F-4 F-1 F-7	Pour faire suite aux inventaires réalisés : Elaboration d'une stratégie foncière sur les ZH de source en vue de l'adaptation au changement climatique Travaux morphologiques sur les cours d'eau Identifier les sources de pollution pour cibler les affluents et les secteurs d'intervention à prioriser en gestion intégrée
ESTUAIRE			

E2-3	Préserver et restaurer la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire	F-4	*Hors accord de territoire : Acquisitions foncières en zones humides sur l'Estuaire, marais rétro-littoraux ou vallons humides puis restauration et gestion des parcelles acquises (gestion par éleveurs extensifs)* *Note : conventionnement AELB-Conservatoire du littoral englobant 5 contrats (CT eau /accords de territoire) le long de l'estuaire* *+ Suite projet ADAPTO Corsept -- LIFE Adapto+ Estuaire de la Loire (multisites)*
E2-4	Protéger les espaces de mobilité de l'estuaire	F-4	*Acquisitions foncières en zones humides sur l'Estuaire, marais rétro-littoraux ou vallons humides (dans conventionnement avec AELB-CDL)*
QUALITÉ DES EAUX			
Actions de réduction des pollutions diffuses			
QE3-7	Réduire l'impact du drainage	F-7 F-6 F-9	Etude sur la qualité en amont du Boivre : Identifier les sources de pollution pour cibler les affluents et les secteurs d'intervention en gestion intégrée (travaux hydromorphologiques croisés avec résolution des pollutions ponctuelles urbaines, drainage, rejets divers...) Travaux de plantation de haies (15€/ml), regarnissage des linéaires existants
QE3-9	Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants		Etude de pertinence des aménagements anti-transferts - Recenser les effets des aménagements sur la rétention / le relargage des molécules mères et métabolites vers le milieu. Selon conclusion, identifier quel type d'aménagement anti-transfert est adapté à l'aire d'alimentation
QE3-1 QE3-11	Promouvoir et accompagner les bonnes pratiques agricoles en matière de fertilisation, de stockage des effluents et de réduction de l'utilisation des pesticides Poursuivre et développer les programmes d'actions pour l'amélioration de la qualité des eaux exploitées pour l'alimentation en eau potable	F-9	<u>Atlantic'eau sur l'aire de captage Gâtineaux et Gros Caillou :</u> Actions agricoles collectives : test dans parcelles - bout de champ - journée technique/formation - animation de groupe d'agriculteurs - … Actions agricoles individuelles : conseils techniques, diagnostic exploitations, suivi accompagnement MAEC (Objectifs 3 ans : 7 animations collectives / 50 animations individuelles) Etude disponibilité main d'œuvre et matériel désherbage mécanique Accompagnement financier du désherbage mécanique (objectif 3 ans : 265 ha)
Amélioration de la connaissance et suivis qualité			
QE1-2	Uniformiser les protocoles et organiser le suivi de la qualité des eaux	F-7	Indicateurs biologiques de suivi (IPR, I2M2, IBD, IBGN) Evaluation de la qualité du milieu à la fin du Contrat Territorial Eau Littoral Sud Estuaire et Cote de Jade 2022-2027 : Evaluation et prospectives
QE1-3	Réaliser un suivi complémentaire de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides et de leurs métabolites	F-7	Suivi des pesticides et matières organiques dans le milieu Campagnes annuelles de prélèvements dans les cours d'eau pendant la période d'écoulements après une pluviométrie de 10mm (Analyses pesticides - nitrates - phosphore - matière organique)
Communication et sensibilisation sur la qualité des eaux			
QE3-12	Réduire l'utilisation non agricole des pesticides	F-8	Sensibilisation à l'usage des pesticides pour les usages encore autorisés Sensibilisation à la présence de phosphonates (se dégradant en AMPA) dans les lessives : solutions/méthodes

QE3-11	Poursuivre et développer les programmes d'actions pour l'amélioration de la qualité des eaux exploitées pour l'alimentation en eau potable	F-9	Sensibilisation au non-usage de pesticides sur l'aire d'alimentation du captage - Proposition de solutions/méthode
LITTORAL			
L1-8	Diagnostiquer les installations portuaires	F-5	Diagnostics environnementaux portuaires : installation de bacs de tri, certification Ports Propres... (SMPLA et commune de Saint-Brévin-les-Pins)
L1-2	Mettre en œuvre les programmes d'action pour réduire les risques de contamination microbiologique	F-7	Suivi de la qualité des eaux en sortie d'exutoires d'eaux pluviales, recherche des sources de contamination en amont en lien avec les profils de vulnérabilité des secteurs de Saint Brévin les Pins, la Plaine-sur-mer et Préfailles
L1-3	Mettre en œuvre une démarche de surveillance régulière et les mesures correctives de la qualité des eaux littorales		
GESTION QUANTITATIVE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE			
GQ3-1	Sensibiliser les usagers sur les bonnes pratiques pour réduire la consommation d'eau	F-6	Accélérer les économies d'eau et réduire les prélèvements (Déconnexion, récupérations d'eau) - commune de Saint-Brévin-les-Pins
GQ3-5	Favoriser les solutions innovantes destinées à économiser l'eau		Infiltrer les eaux pluviales en zone urbanisée en privilégiant la végétalisation - commune de Saint-Brévin-les-Pins
RISQUES D'INONDATION ET ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE			
I3-3	Développer la gestion alternative des eaux pluviales dans les zones urbanisées	F-6	Infiltrer les eaux pluviales en zone urbanisée en privilégiant la végétalisation - commune de Saint-Brévin-les-Pins

Le projet d'accord de territoire Sud Estuaire et côte de Jade 2025-2027 participe également à l'atteinte des objectifs du SAGE Estuaire de la Loire suivants :

GOUVERNANCE

- Mise en place d'une gouvernance efficace de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE
- Faire prendre conscience des enjeux

QUALITÉ DES MILIEUX

- Préserver et restaurer le patrimoine biologique et les fonctionnalités des cours d'eau, des espaces estuariens, littoraux et des zones humides
- Restaurer l'hydromorphologie, les habitats et la continuité écologique des cours d'eau
- Préserver les corridors riverains des cours d'eau
- Préserver les marais en lien avec le bassin versant
- Préserver et restaurer le patrimoine biologique et les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des têtes de bassin versant

ESTUAIRE

- Atteindre le bon potentiel (physico-chimique, biologique, morphologique) de la masse d'eau de transition
- Concilier les usages avec la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux en lien avec le changement climatique et les évolutions associées (milieux, activités)

QUALITÉ DES EAUX

- Atteindre le bon état sur la totalité des masses d'eau
- Réduire de 20% les flux d'azote à l'exutoire des affluents de la Loire à horizon 2027
- Réduire de 20% les flux de phosphore à l'exutoire des affluents de la Loire à horizon 2027
- Satisfaire durablement les exigences de qualité pour la production d'eau potable
- Réduire les contaminations par les pesticides et l'impact des micropolluants

LITTORAL

- Reconquérir la qualité des milieux marins et littoraux (habitats, espèces) et préserver un littoral attractif (Document stratégique de façade Nord Atlantique – Manche Ouest)
- Améliorer la qualité microbiologique afin de satisfaire les usages liés à l'utilisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en particulier la baignade, la conchyliculture, la saliculture et la pêche à pied
- Améliorer la qualité des eaux littorales vis-à-vis des micropolluants
- Réduire les flux de nutriments vers les eaux littorales et leurs impacts
- Limiter les rejets de déchets (macro et micro) dans les milieux aquatiques

GESTION QUANTITATIVE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Assurer l'équilibre entre la préservation/restauration du bon fonctionnement hydrologique des cours d'eau et les besoins des activités humaines
- Maîtriser les besoins futurs dans un contexte de changement climatique

RISQUES D'INONDATIONS ET ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

- Limiter l'imperméabilisation pour ne pas aggraver les risques de ruissellement
- Intégrer le risque d'inondation et de submersion marine dans l'aménagement et le développement du territoire
- Diminuer les risques en réduisant la vulnérabilité des secteurs impactés